



# Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen  
Bureau du port Square du Général Masson 44510 LA BAULE

N° 9 - juin 2003

## Édito Le mot du Président Jean SAUVAGET

Notre Assemblée Générale, le 19 avril 2003, s'est déroulée dans une bonne ambiance avec une salle comble.

Après 7 années d'activité pour l'APPBP comme trésorier, me voici élu président après la démission de Gérald BOSIO.

Je ferai de mon mieux pour :

- Défendre les intérêts des usagers du port de plaisance.
- Coopérer aux décisions d'entretien et d'amélioration du port de ses accès et de ses dépendances.
- Développer les animations.

Nous avons rencontré le directeur des ports, Fabien DULON, qui nous a confirmé les aménagements de la cale de carénage du 1<sup>er</sup> bassin et de la zone technique du 3<sup>e</sup> bassin pour début 2004.

Le dragage du port sera effectué tous les 4 ans, à partir de fin 2004, début 2005.

La surveillance du port sera en principe reconduite pour 2003 après le vote du Conseil Portuaire; pour 2004 la CCI s'engage à la surveillance du port et fera le recouvrement de la somme avec les mensualités.

Les pontons du 2<sup>e</sup> bassin seront terminés fin juin, encore un peu de patience.

Je vous donne rendez-vous au cocktail de fin de saison le 23 août à 18h00 à la Villa Mortureux.

Jean SAUVAGET

## Sécurité... Sécurité... Sécurité...

L'Assemblée Générale du 19 avril l'avait demandé, le Conseil Portuaire du 26 mai l'a décidé; Le Port de La BAULE - Le POULIGUEN sera sous surveillance cet été.

La CCI qui gère le port, va, cette année comme en 2002, procéder à l'appel et au recouvrement du coût de cette surveillance auprès de tous les usagers du port, qu'ils soient membres de l'APPBP ou non.

Le gardien avec des rondes variables, semble être le meilleur compromis coût/résultat pour assurer la sécurité de nos bateaux.

Nous étudions, avec les services techniques de la municipalité de La BAULE, la possibilité d'éclairer davantage le ponton n°3 le long du quai des Salinières, qui à marée basse est peu éclairé, et nous demandons aussi à la municipalité d'accroître la présence policière sur les abords du port.

## Agenda 2003

Une évolution cette année, après le succès renouvelé du cocktail de fin de saison Villa MORTUREUX, et en attendant un local avec une permanence, nous organisons quelques **Dîners à Thèmes** pour des rencontres conviviales et instructives, avec des thèmes, bien sûr, qui intéressent les marins que nous sommes.

**Vendredi 18 juillet** à 20 h, Salle du Foyer des Anciens, place Jean Moulin. Le POULIGUEN - **Dîner découverte « Le Moteur Marin »**

Il ne s'agit pas de devenir mécano, mais de découvrir avec des Professionnels les trucs à faire ou à ne pas faire pour vivre sereinement et en bonne harmonie avec le moteur de son bateau. Participation: 15 € par personne - Inscription à la capitainerie au plus tard le 15 juillet.

**Samedi 26 juillet** à 17 h sur la jetée du POULIGUEN. Lors de la fête Bretonne du POULIGUEN, avec et par la SNSM, **Démonstrations** de: Mise à l'eau du **canot de Survie** - Utilisation des **Feux à mains**. Lancer de **Fusées de détresse** (Si le vent le permet).

**Dimanche 27 Juillet** à partir de 16 h, dans le cadre de la fête Bretonne organisée par l'Association Fête Bretonne AR POUILLIGWEN, **Bénédiction des Bateaux** dans l'avant port et le chenal par le Père GILBERT à partir de la chaloupe Sardinière. Nous pourrons l'escorter à partir du port et l'entourer dans le chenal vers la pointe de PONTCHATEAU; pavoiser nos bateaux à cette occasion donnera beaucoup plus d'éclat à cette heureuse manifestation.

**Vendredi 08 août** à 20 h, Salle du Foyer des anciens, place Jean Moulin, Le POULIGUEN. **Dîner Découverte « Les nœuds marins »** (Cette date est susceptible de changer). Participation: 15 € par personne. Inscription à la Capitainerie au plus tard le 5 août.

**Samedi 23 août** à 18 h, Villa MORTUREUX, **cocktail de fin de saison** avec un buffet bien garni, la participation des Salines de Guérande, des musiciens et, notre Président Jean SAUVAGET y tient, un plancher pour ceux qui veulent esquisser quelques pas de danse.

**Samedi 30 août**, à bord de nos bateaux - **Sortie pêche** organisée par J.P. CHAVANON, qui la veut conviviale, sympathique et ouverte à tous, **vedettes et voiliers**.

Départ entre 07h et 10h en direction du Four. Mouillage au Four à la Calebasse de 11h45 à 13h45. Pêche à pied au phare du Four. Casse croûte à bord des bateaux de 14h à 15h. puis pêche aux maquereaux à la traîne à partir de 15h et retour vers le POULIGUEN pour une arrivée au port vers 19h / 20h. Apporter de la bonne humeur et de quoi l'entretenir.

Le Président Jean SAUVAGET suggère qu'une fois arrivé au port, notre pêche soit proposée au profit de la SNSM.

**Fin septembre - début octobre**, Lycée technique Hôtelier de GUERANDE **Dîner Découverte: « l'hivernage du moteur marin »** soirée animée par Monsieur BAHIN, professeur au lycée technique de GUERANDE au cours d'un dîner organisé au restaurant de l'école hôtelière.

Participation 20 € - Inscription à la Capitainerie.

J.P. M.

Contrats d'assurances  
pour la plaisance et les  
professionnels du nautisme.



Leader sur le marché Européen,  
l'assureur de référence  
du réseau JEANNEAU.

Partenaire de l'A.P.P.B.P.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHEZ - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax 02 28 55 01 09 - ASC. FR - E-mail: jmsuard@asc.fr

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'APPBP du Samedi 19 avril 2003

83 personnes étaient présentes et 23 représentées sur 298 adhérents en 2002, soit 35,5 % de représentativité, les 25 % du quorum étant dépassés, l'Assemblée Générale peut donc régulièrement délibérer.

17h30, Ouverture de la séance par le Président Gérald BOSIO.

★ **L'accueil.** Le Conseil d'Administration remercie de leur présence les adhérents venus en nombre, les journalistes et les élus de la municipalité représentés par Monsieur BAUDRY qui fut rejoint par Monsieur le Maire du Pouliguen Christian CANONNE en cours de séance. Les membres du bureau ont tenu à honorer la mémoire de Roger GASTINEAU, membre du Conseil d'administration qui nous a quittés l'été dernier.

## ★ Rapport annuel de l'Association.

**Gérald BOSIO**, Président de l'association, a rappelé les événements et les actions entreprises par l'association durant l'année :

- Le désaccord avec la CCI de Saint NAZAIRE sur la rédaction d'un règlement portuaire qu'elle n'est pas en droit de modifier, et à cette occasion, le président a rappelé la hiérarchie des responsabilités dans la gestion du port, le Conseil Général donne concession au SIVU qui donne sous concession à la CCI.

- L'application de la législation en matière de protection de l'environnement impose l'interdiction de caréner sur les cales du port qui ne sont pas équipées pour récupérer les déchets polluants. La mise en place de structures de remplacement n'étant pas possible avant la date de mise en application de la loi et ne pouvant satisfaire tous les usagers du port (tirant d'eau, tirant d'air), l'Association a obtenu une modification des cales qui est à l'étude pour la récupération des polluants. Durant la période transitoire l'utilisation des cales est maintenue par mesure de souplesse et les usagers veilleront particulièrement à ramasser tous leurs déchets pour les déposer dans les poubelles du port.

- Le remplacement des pontons du second bassin avec 60 places de plus et, à la demande de l'Association, des catways seront installés pour faciliter l'accès à nos bateaux.

- La création d'une seconde entreprise de location de scooters dans le port n'a pas été acceptée en conseil portuaire.

- L'été dernier, l'Association avait décidé dans l'urgence de faire surveiller nos bateaux à nos frais (25 € par usager); Gérald BOSIO a d'abord demandé quitus de cette décision, quitus qu'il a obtenu à l'unanimité des voix, puis la reconduction de cette opération pour la saison 2003. L'assemblée générale a validé cette reconduction à l'unanimité moins 7 voix. La surveillance du port sera donc maintenue et la CCI accepte de se charger du recouvrement des 25€ sans frais. Si l'opération est reconduite en 2004, le recouvrement de la somme se fera avec le premier appel de mensualité.

Pour ne pas cumuler des fonctions pouvant devenir contradictoires, Gérald BOSIO a annoncé sa démission du bureau de l'Association, (il souhaite rester membre du Conseil d'Administration).

★ **Hervé JAMAIN**, secrétaire général a annoncé les chiffres de l'Association en 2002: 298 adhérents pour 691 places dans le port ce qui correspond à 43 % de représentativité. Le nombre d'adhérents au jour de l'A.G. est de 206 membres.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois, le dernier compte rendu de réunion est toujours affiché au tableau de l'Association à l'entrée du bureau du port et les anciens comptes rendus sont compilés avec les coupures de presse dans un fascicule disponible à la capitainerie. La parution du Petit Pavillon Bleu, 3 éditions cette année à 800 exemplaires avec la participation d'un annonceur, le Cabinet d'assurances ASC, qui prend en charge les frais d'envoi. Hervé JAMAIN annonce sa démission du Conseil d'Administration de l'Association.

★ **Ariel RIEUPEYROUX**, Vice-Présidente, a annoncé l'annulation des Pucés Nautiques en 2003 pour cause de désaccord avec la municipalité du POULIGUEN. Elle nous rappelle aussi la date de la Croisière PEN-BRON - ARZAL organisée les 21-22-23 juin; contacter le Dr MOUTET centre Marin de Pen Bron 44240 La TURBALLE.

La sortie pêche 2003 organisée par J.P. CHAVANON se déroulera le 30 Août avec au programme: pêche à pied à la Calebasse (le Four) et pêche aux maquereaux sur la route du retour.

★ **Jean SAUVAGET**, trésorier a présenté les comptes de l'Association:

Solde au 31/12/01		2663,96	
Recettes en €		Dépenses en €	
Cotisations 2002	5280,00	Envoi des rapports	1879,73
Vente articles griffés	1341,98	Cocktail A.G.	729,70
Pucés nautiques	825,00	Cocktail F.S.	1388,00
		Assurances	260,07
		Frais fonctionnement	437,70
		Pucés nautiques	453,65
		Timbres	526,13
<b>Total en €</b>	<b>10110,94</b>	<b>Total en €</b>	<b>5674,98</b>
Solde au 31/12/2002		4435,96	
<b>À réaliser: Stock: Polos 345 - Coupe vent 705</b>			
<b>Total en €</b>		<b>1050</b>	

## ★ Quitus pour la gestion sur l'année 2002

Le quitus a été voté à l'unanimité.

## ★ Questions diverses.

Le choix des solutions pour améliorer la sécurité a largement animé le débat ainsi que certaines craintes de devoir payer chaque année 25 €, ce qui représente, vu le nombre d'usagers, un budget approximatif de 17500 €/an. Il y a 30 pontons qui pourraient être équipés de VRAIS portillons dont l'ouverture ne serait possible que par les usagers du ponton. Cette solution présente l'avantage d'être efficace toute l'année et ne pas se faire à fonds perdus. A 1000 € par portillon, en 2 ans l'installation est amortie. L'idée est à creuser.

Sur le fond, le raisonnement est économiquement intéressant, mais la démarche n'est pas cohérente, les usagers du port doivent déjà compenser l'inefficacité des autorités locales en payant une 'police privée', il ne faudrait pas non plus que nous nous substituions au gestionnaire du port qui semble sourd sur ce dossier. L'entretien et la modernisation des équipements portuaires sont affaires de la CCI et du SIVU; nous n'allons pas en plus recréer une gestion parallèle de l'entretien du port. Nous n'avons accepté la mise en place de la surveillance des bassins qu'à titre provisoire, afin d'en démontrer l'efficacité et le temps que les autorités locales prennent conscience de sa nécessité.

## ★ Election des remplaçants du tiers sortant.

**Tiers sortant:** G. Bosio - H. Jamain - J. Sauvaget - P. Toureau - JP. Chavanon - JL. Hobé - J. Boulay

**Tiers élu:** G Bosio - J. Sauvaget - P. Toureau - JP Maurice - JL Hirbec - D. Besio - D Choquet.

à la suite de cette élection le conseil s'est réuni pour élire le nouveau bureau de l'Association.

## Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de:

Jean SAUVAGET	Président	Yves BERNARD	Administrateur
Ariel RIEUPEYROUX	Vice Présidente	Gérald BOSIO	Administrateur
Jean-Pierre MAURICE	Secrétaire Général	Daniel CHOQHET	Administrateur
Daniel BEISO	Secrétaire Adjoint	Jean-Louis HIRBEC	Administrateur
Fernand LEFEBVRE	Trésorier	Alain THOMAZEAU	Administrateur
Jean-Paul DURAND	Trésorier adjoint	Pierre TOUREAU	Administrateur
Max VALENCOURT	Administrateur	Gérard VAUCLIN	Administrateur
Bernard GAUDUBOIS	Consultant	Jean-Claude VAUZELLE	Admin.

Le président a clôturé la séance à 19h45 et invité les personnes au cocktail offert.

Le secrétaire, Général Hervé JAMAIN

## La Chasse au trésor (le mot du trésorier)

Amis du port,

l'adresse par ces quelques lignes aux non adhérents de l'association :

Vous êtes en train de lire « Le petit pavillon Bleu », notre bulletin de liaison auquel nous tenons beaucoup et qui trois ou quatre fois par an représente le trait d'union entre nos membres souvent éloignés.

Ces exemplaires, conçus en majeure partie par le secrétaire représentent un gros travail et surtout de gros frais d'édition, très lourds à supporter pour notre trésorerie.

L'association ne recevant aucune subvention, ne vit que du produit des cotisations et essaye avec ces seuls revenus de multiplier les activités comme vous pourrez le lire par ailleurs dans ce numéro, le bouquet final étant le cocktail de fin de saison devenu au fil des ans un buffet dansant. Le seul moyen de continuer et de perdurer, c'est d'avoir beaucoup d'adhérents.

C'est pourquoi je me permets de lancer ce que l'on appelle « un appel au peuple » pour que vous veniez nous rejoindre. Seize Euros par an, c'est tout de même abordable !

Alors, à l'approche de l'été, et dans l'attente, bon vent ou bonne pêche en vos goûts.

Bien amicalement,

Le Trésorier, Jean-Paul DURAND

## Ohé les membres !

**Avez-vous eu votre carte de membre de l'APPBP 2003 ?**

Si non, demandez-la au bureau.



### Le conseil ASC

#### Comment éviter les surprises en cas de sinistre ?

A) Le mode d'indemnisation le plus souvent pratiqué est celui de la valeur en vétusté déduite. C'est-à-dire que c'est après sinistre et sur rapport que l'expert définira soit la valeur vénale à l'occasion d'une perte totale, soit la vétusté retenue sur le remboursement en dommage partiel.

B) Le choix d'une indemnisation en valeur à neuf (pour les bateaux neufs) ou en valeur agréée (pour



les bateaux d'occasion) permet de fixer, dès la souscription du contrat de Navigation de Plaisance, la valeur sur laquelle vous serez indemnisé en cas de perte totale, ou d'indemnisation sans vétusté sur la

quasi-totalité de votre bateau en cas de dommage partiel (bien souvent, le seul point exclu est les voiles).

Le prix d'un contrat de type A) sera forcément beaucoup plus bas...

La version B) peut vous être proposée avec plusieurs variantes, la principale étant la limite temporelle du calcul d'indemnisation : généralement fixée à 3 ans.

Nous la fixons sur toute la durée de votre police, afin que vous bénéficiiez des meilleures conditions, en toute sérénité.

## Les numéros utiles

Gendarmerie	02 40 61 24 02
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35 par VHF Canal 16
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00
DOUANE Montoir	02 40 45 88 78
Capitainerie	02 40 11 97 97 Fax 02 40 11 97 98

## Les brèves...

★ **Bonne nouvelle.** La croisière PEN-BRON vers ARZAL organisée par le Docteur MOUTET les 21, 22 et 23 juin 2003 affiche complet. Il y a assez de bateaux pour embarquer nos amis handicapés. Bravo aux équipages participants.

★ **2e Bassin.** Ça y est, les nouveaux pontons avec catways sont installés, l'électricité et l'eau vont bientôt les équiper. Les administrations ont leurs contraintes, par exemple, avant de vous délivrer l'eau, les canalisations seront purgées, nettoyées puis l'eau fournie sur le ponton sera analysée; on pourra alors la mettre dans notre pastis.

★ **Local.** Nous continuons à rechercher un local pour avoir un point d'accueil convivial quasi permanent. Malgré un excellent accueil et de bons échanges avec les municipalités, aucun local n'a pu nous être proposé. Une belle MAISON de la Mer, bien située, avec la Capitainerie, le Yacht Club et l'APPBP n'est pas non plus, que du domaine du rêve... à suivre.

★ **Excès de vitesse.** Dimanche 25 mai à l'heure de l'apéritif, dans le port au niveau du manège, encore un jet-ski qui fait des vagues en allant trop vite, beaucoup trop vite. Cris de réprobations sur les pontons C, D et N, ralentissement enfin. Renseignements pris, ce n'est pas le fait d'un client des loueurs de jet-ski, mais d'un particulier. La vitesse est limitée à 3 nœuds dans le port pour tout le monde.

★ **Stationnement.** Devant la cale de carénage, près du manège, pour les usagers de la cale, il y a maintenant la place pour 2 voitures en les mettant en biais. Etant donné que l'on peut mettre ensemble 5 bateaux en carène (3 sur les lignes de bouées et un appuyé de chaque côté), nous nous en sommes ouverts auprès de la Mairie du POULIGUEN, force nous est d'admettre qu'il ne serait pas normal de bloquer plus de places pour le carénage alors qu'il n'y a pas de bateaux sur la cale, ce qui est le cas le plus fréquent.

Pour utiliser ce stationnement afin de caréner, ne pas oublier de demander à la Capitainerie, le macaron qui nous met à l'abri de la verbalisation.

★ **Les Pucés Nautiques.** Rendez-vous est déjà pris pour 2004, c'est Ariel qui s'en occupe, elle planche déjà dessus.

★ **APPBP.** Début juin, notre Association a accueilli 31 nouveaux membres. Nous leur souhaitons la bienvenue.

## Astreintes et Techniques

★ **1<sup>er</sup> Bassin.** L'étude pour le carénage sur la cale proche du manège est actuellement en cours, il s'agit de créer en bas de la cale, une sorte de grand caniveau équipé d'un système de pompage pour :

- vider le caniveau de l'eau du port avec la vase avant que la marée soit basse et le rincer afin d'avoir un caniveau vide et propre ;
- purger vers un système décanteur les produits polluants issus du carénage, après carénage et avant la remontée de l'eau de mer.

Le problème actuel est de trouver une entreprise et une seule, qui veuille bien tout prendre en charge. (Lorsqu'il y en a plusieurs, quand cela ne va pas, c'est toujours la faute des autres et... cela peut traîner longtemps longtemps...)

En principe, ce système sera en place et utilisable au printemps prochain.

★ **3<sup>e</sup> Bassin.** Là aussi, l'étude de réalisation d'un bac déshuileur est en cours, les travaux devraient commencer en fin 2003 pour être réalisés en 2004.

J'ai écrit ces dates au conditionnel car cela dépend du « nerf de la guerre » et du SIVU comme pour le 1<sup>er</sup> bassin.

★ **Bac pour recueillir les eaux noires.** Il est envisagé ce bac, du côté du ponton carburant, il reste seulement à résoudre le problème du raccordement au tout à l'égout... ce sera en place au printemps 2004 et peut-être même avant. Astreinte, il faudra alors équiper nos bateaux de cuves à eaux noires.

★ **Terre du 3<sup>e</sup> bassin.** Réflexion, le stade en cours est celui de la réflexion, rien de concret qui perce aujourd'hui à notre connaissance, peut-être y aura-t-il un partage du terrain, variable et dans le temps et dans l'espace entre les activités Bateaux, Camping cars, Hippisme (Van). À suivre...

★ **Qual Rageot de la Touche.** Continuation de l'aménagement « GUILLIOMARD » avec la passerelle jusqu'au vieux pont.

Les travaux commenceront en septembre 2003 pour se terminer mars ou avril 2004. Les places de stationnement pour les voitures seront modifiées (peut-être en épi) mais resteront aussi nombreuses.

Notre président va essayer d'obtenir l'installation de portillons aux départs des descentes vers les pontons concernés puisque celles-ci vont être modifiées.

★ **Dragage.** Le dragage du port est de nouveau prévu en 2004 après la saison, et devrait avoir lieu tous les 4 ans.

J.P. M.

## Sympa

Quelques shipchangers proches nous proposent, sur présentation de la carte de membre de l'APPBP (à jour) une remise. N'ayons pas peur d'être intéressés. A privilégier donc :

- La Coop du Croisic.
- L'atelier du Marin à LENIPHEN
- L'île aux trésors à St NAZAIRE (base sous marine)

## La bourse des équipiers

1- Christian BLANCHET 50 ans, bonne connaissance de la voile cherche des embarquements comme équipier la 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet et toutes autres opportunités. Tel. 06.03.35.51.24

2- René CHRISTIANY propriétaire aux Salinières, possédant une bonne expérience de la navigation côtière tant voile que moteur (permis), recherche pendant les vacances scolaires des embarquements occasionnels tant en voile comme équipier que des sorties pêche. Etudierait éventuellement une location à la journée, d'un petit bateau à prix modéré. Tel. 02.47.51.20.15 et 06.70.48.22.74.

Ça c'est la bourse des équipiers, mais cela peut être aussi la bourse des équipages. Ex: Magnifique bateau 50m recherche équipière 90x60x90... etc...

## Le Moment Gourmand



Nos merveilleuses pêches, celles dont on parle, non pas comme les Marseillais avec la sardine capable de boucher leur port, mais en terme de quantité, sont celles de Maquereaux, délicieux maquereaux au demeurant, et excellent pour la vie de nos artères.

La quantité de maquereaux pêchés génère un besoin de recettes différentes pour continuer à les apprécier dans nos assiettes. Beaucoup de bonnes recettes circulent sur les pontons, cette rubrique leur est ouverte, merci d'apporter les vôtres, surtout les plus simples à mettre en œuvre. Nous ne sommes pas tous des Joël REBUCHON; en voici une première réalisable à bord, elle nous est donnée par Colette qui a horreur de l'odeur de maquereau dans le bateau.

- Dans une poêle faire revenir à feu doux dans un peu d'huile d'olive, ail et échalotes émincés.

- Couper le maquereau, vidé et sans tête bien sûr, en deux le long de l'arête (c'est mieux de la retirer).

- Lorsque cela roussit bien, ajouter les filets de maquereaux, les faire cuire doucement, les retourner pour faire dorer l'autre face, saler, poivrer et servir avec du persil haché.

- C'est garanti bon et sans odeur dans la cambuse. Le plus, ajouter un filet de citron dans l'assiette et ne pas oublier pour l'accompagner, le coup de muscadet, gros plant, chardonnay, sauvignon ou autre nectar à votre convenance.

## Les Infos en Direct... !!!

A gauche de l'entrée de la Capitainerie, le tableau d'affichage de l'APPBP vous tient au courant des derniers événements.

- ★ Affichage du dernier « **Petit Pavillon Bleu** »
- ★ Affichage des dernières coupures de la Presse locale (**L'Echo de la Presqu'île - Presse Océan - Ouest France**) pouvant nous concerner.
- ★ La Bourse des équipiers.
- ★ Infos diverses.



## APPBP\* Bulletin d'adhésion 2003 Je désire adhérer à l'APPBP,

Nom : .....  
(Lettres en majuscules)

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Fax : .....

Bulletin à retourner avec votre règlement de 16€ (cotisation annuelle). \*Association des Plaisanciers du Port de La Baule Le Pouliguen  
Bureau du port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE

